

TEXTE DE POLITIQUE GENERALE

Commission : Conférence des Parties

Question : Mondialisation et climat

Auteur : Pologne

La crise de la COVID-19 et la suspension provisoire des flux de personnes et de biens a clairement montré le lien entre la mondialisation et la crise environnementale. Plus exactement, la COVID a provoqué une démondialisation brutale qui s'est traduite par une meilleure qualité de l'air pour beaucoup de pays. Faut-il pour autant en conclure que la démondialisation est la seule solution à l'urgence climatique ?

Ce serait oublier les conséquences économiques et sociales que cet arrêt brutal des échanges de personnes et de biens ont eu sur des secteurs comme le tourisme, l'agriculture ou l'industrie des biens de consommation.

La Pologne est une économie ouverte sur le monde, en premier lieu au sein de l'Union européenne. Elle réalise à peu près 80% de son commerce avec l'UE, son agriculture est fortement exportatrice, de nombreuses voitures allemandes qui sont vendues à travers le monde sont construites en Pologne et beaucoup de Polonais profitent de la libre circulation des travailleurs au sein de l'UE. Aussi, la Pologne ne peut soutenir la démondialisation comme la solution à l'urgence climatique sans nuire à son développement économique et social, entravé par des années d'économie planifiée sous le régime communiste.

Toutefois, en tant que membre de l'Union Européenne, la Pologne soutient pleinement les efforts européens pour parvenir à une croissance plus durable. L'UE a été un des moteurs de la COP 21 qui a abouti à la signature de l'accord de Paris en 2015, dans lequel elle s'est engagée à réduire les gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030 par rapport aux émissions de 1990.

Dès son élection en 2019, la nouvelle Présidente de la Commission Européenne, Ursula von der Leyen a présenté un programme ambitieux : le Pacte Vert pour l'Europe dont l'objectif est de transformer l'économie européenne pour qu'elle devienne neutre d'un point de vue climatique d'ici 2050. A cette fin, la présidente de la Commission européenne soutient maintenant une réduction d'au moins 55% des gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport aux émissions de 1990.

La Pologne soutient le Pacte Vert Européen mais, n'ayant pas atteint le niveau de développement des grandes économies européennes, elle a besoin d'aide financière pour accompagner la transition de son économie et décarboniser son parc énergétique, très dépendant des centrales à charbon.

Le Fond pour une Transition Juste que l'UE est en train de constituer aidera la Pologne et les autres économies européennes moins avancées, à évoluer vers l'objectif de neutralité climatique en 2050.

L'Europe reste aujourd'hui le premier marché au monde. De ce point de vue, l'Europe est une "super puissance normative". Les normes qu'elle s'impose à elle-même sont vouées à devenir obligatoires pour les produits qui rentrent sur son territoire. Le Pacte Vert Européen a donc un impact qui dépassera le cadre strictement européen et la Pologne est fière de participer à cet objectif.